

**WHA2.13 Comités nationaux de la nutrition**

La Deuxième Assemblée Mondiale de la Santé,

Considérant l'importance que présentent les comités nationaux de la nutrition,

- 1) PRIE le Directeur général d'attirer l'attention du Comité mixte OAA/OMS pour la Nutrition, sur la question de la création de comités nationaux mixtes OAA/OMS de la nutrition; et
- 2) AUTORISE le Conseil Exécutif à présenter à ce sujet des recommandations appropriées à la Troisième Assemblée Mondiale de la Santé, après avoir examiné le rapport du Comité mixte.

(Quatrième rapport de la Commission du Programme,  
adopté à la neuvième séance plénière)